

# Triel

Trimestriel

Mars

Mai

2024

# mag.

## La voirie fait peau neuve

**Dossier finances**  
Un budget 2024  
équilibré p.14

**Vie quotidienne**  
Restons connectés  
avec illiwap ! p.20

# BRETON VEDRENNE Ass.



**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
SANITAIRES**

**POMPE À CHALEUR  
CLIMATISATION  
EAU CHAUDE  
ADOUCISSEUR**

**INSTALLATION  
TOUS DÉPANNAGES**  
CONTRAT D'ENTRETIEN - MAINTENANCE



## 01 39 70 33 60

Nouvelle adresse [www.breton-vedrenne-associes.fr](http://www.breton-vedrenne-associes.fr)

169 Rue Paul Doumer 78510 TRIEL SUR SEINE

## capvital

L'EXPERT DU MAINTIEN À DOMICILE

### Profiter de la vie, n'est-ce pas l'essentiel ?

Experts dans la location et la vente de matériel médical, nous facilitons votre quotidien grâce à des conseils avisés et un équipement adapté.

Retrouvez notre offre de produits et services dans notre magasin:

**CAPVITAL VERNOUILLET**  
18 rue de la Grosse Pierre  
78540 Vernouillet  
01 39 71 67 67  
vernouillet@capvital.fr



capvital.fr



### ASSAINISSEMENT EU & EP GÉNIE CIVIL - VOIRIES ET ADDUCTION D'EAU

01 34 37 59 30  
[mondel.tp@orange.fr](mailto:mondel.tp@orange.fr)



### ATELIERS D'AIDE AUX APPRENTISSAGES ENFANTS DYS, TDHA, HP

**SABINE FAVIER**  
Psycho Praticienne et pédagogue  
10 Allée des Iles 78510 TRIEL SUR SEINE  
0612487665 • [sabine.favier73@gmail.com](mailto:sabine.favier73@gmail.com)

# Engagés face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



[aqualia.com](http://aqualia.com) ■ <https://sefo-eau.com/>

 **aqualia**  **sefo**

Votre compagnie des eaux

**Cédric Aoun**

Maire de Triel-sur-Seine,  
Conseiller communautaire  
Grand Paris Seine & Oise

Chères Trielloises,  
Chers Triellois,

Cette année encore, il n'y aura **aucune augmentation de la part communale des impôts**. Si de notre côté nous avons réussi à maîtriser l'inflation une année de plus, l'État a révisé les valeurs locatives à la hausse de 3,9%. Je tiens donc à rappeler que **cette augmentation n'est pas du fait de la Commune**.

Malgré le contexte délicat et en raison d'un long travail d'optimisation réalisé depuis 2020, nous gardons le cap et nous continuons cette année à maintenir et à développer le service rendu aux Triellois. L'année 2024 a bien débuté avec plusieurs temps forts :

Une communication optimisée via l'application illiwap (page 20) qui vous permet de **signaler les incidents de voirie et de sécurité** et de **recevoir les informations** concernant votre ville en temps réel.

Le dynamisme de notre belle ville qui ne cesse d'accroître l'attractivité commerciale. En témoigne l'**installation de nouveaux commerces** (page 8-9) avec un restaurant bar brésilien « le Copacabana », une retoucherie et le restaurant traiteur « Atlas ».

La mise en place de l'**opération « Une naissance, un arbre »** (page 10) car l'environnement est l'une de nos priorités et que nous avons à cœur de préserver notre forêt.

Pour la sécurité, nous avons voté la **création d'une subvention** spécifique à destination des particuliers **pour l'acquisition de matériel de vidéosurveillance** (page 11) et nous poursuivons la remise en état du parc initial de vidéoprotection.

La mobilité est renforcée grâce au **service élargi de la navette électrique**. Elle circule désormais du lundi au samedi, pendant et hors vacances scolaires, et elle dessert L'Hautil et ses environs.

Côté sportif, **un nouvel espace de street workout**, unique dans la région, a vu le jour au parc municipal et sera inauguré fin mars.

Sur le plan de la voirie, les équipes effectuent un travail important depuis la reprise de la compétence. Des **réfections plus qualitatives** et donc plus longues à mettre en œuvre sont privilégiées face au simple « rebouchage » de nids de poule pour une meilleure durée de vie.

Concernant l'attractivité de la ville, les mois à venir seront **festifs et riches en évènements** : chasse aux œufs, salon du sport et du bien-être, fête du livre, fan zone de football et de tennis... Sans oublier les incontournables Jeux Olympiques pendant lesquels Triel compte bien faire honneur à son label « Terre de Jeux ».

Pour finir, je tiens à vous remercier pour votre soutien et à saluer les services ainsi que les élus qui œuvrent ensemble au quotidien pour offrir à Triel un meilleur avenir.

Très sincèrement

*Cédric Aoun*



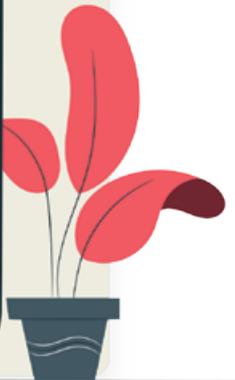
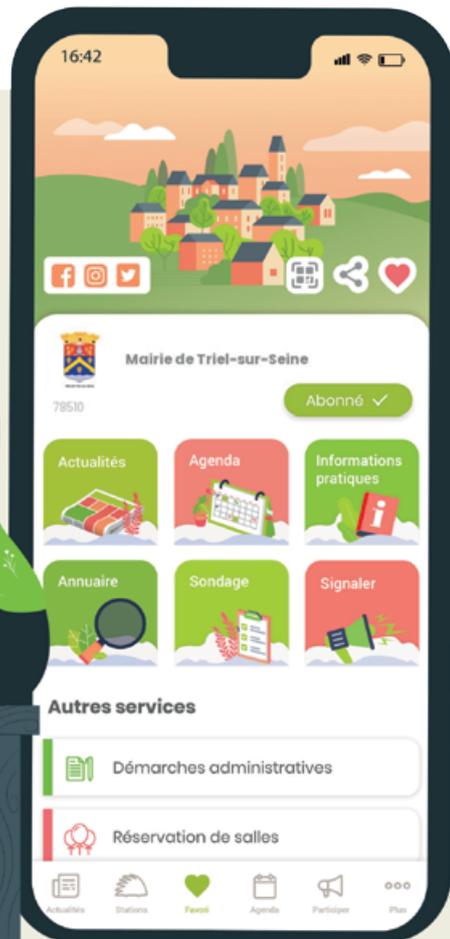
# TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP

## L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE



# RESTONS CONNECTÉS !

- | SIGNALEMENT
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



**01** | Téléchargez l'appli    **02** | Recherchez votre commune    **03** | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,  
Made in France et **disponible sur** :



- 3 LE MOT DU MAIRE**
- 6 RÉTROSPECTIVE**  
Retour sur les derniers évènements de décembre à février 2023
- 8 COMMERCES**  
Éducation canine avec Sandrine Vespa  
Restaurant-bar le Copacabana  
La retoucheurie s'installe définitivement  
Restaurant Atlas Traiteur
- 10 DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
Opération "Une naissance, un arbre"
- 11 SÉCURITÉ**  
La sécurité au cœur des préoccupations  
Rejoignez la réserve communale !
- 12 ÉDUCATION**  
La restauration scolaire à l'étude  
Les accueils de loisirs en mode vacances
- 14 DOSSIER FINANCES**  
2024 : un budget équilibré dans un contexte difficile
- 18 TRAVAUX**  
La Ville travaille pour vous  
La voirie fait peau neuve
- 20 VIE QUOTIDIENNE**  
Restons connectés avec «illiwap»
- 21 SOLIDARITÉ**  
Dispositif Sport santé  
Des permanences pour vous accompagner
- 22 PORTRAIT**  
Noun, l'artiste trielloise avec plusieurs cordes à son violon
- 23 CULTURE**  
La Fête du Livre revient  
Cabaret poétique : un hymne à la vie
- 24 ÉTAT CIVIL**  
Cimetière : pensez au renouvellement de concession  
Élections européennes
- 25 AGENDA**  
Planning des prochains évènements
- 25 ÉTAT CIVIL**  
Carnet des naissances, mariages, décès
- 26 TRIBUNES**



# Ça s'est passé en décembre/janvier

## SAMEDI 2 DÉCEMBRE

### CONFÉRENCE CALMANN-LÉVY

À l'occasion de la venue de Jean-Yves Mollier, les Triellois amateurs de lecture et d'histoire ont été ravis d'assister à une conférence instructive sur l'une des plus anciennes maisons d'édition de France.



## DIMANCHE 3 DÉCEMBRE



### JOURNÉE SPORTIVE

La deuxième journée sportive a réuni bon nombre de participants et ce, notamment, grâce à la présence exceptionnelle de la trielloise championne de boxe, Sabrina Flamand.

## DU 8 AU 10 DÉCEMBRE

### TÉLÉTHON

Comme chaque année, Triel et ses associations se sont mobilisées pour le Téléthon. Patinoire solidaire, restauration ainsi que de nombreux ateliers et animations étaient au programme. 2 379 euros ont été récoltés pour la cause des maladies génétiques. A cette occasion, le nouveau terrain de la salle principale du COSEC a été inauguré lors de la soirée "Blackminton". A l'année prochaine !



Crédit photo : Laurent Grumbach

## DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

### COLLECTE SOLIDAIRE

La Ville a organisé une nouvelle collecte solidaire dans le but de venir en aide aux familles en difficulté. Livres, jeux, jouets neufs ou d'occasion ont été récupérés grâce à un élan de solidarité collectif des Triellois.

## VENDEDI 22 DÉCEMBRE

### THÉ DANSANT SENIORS

Les seniors triellois ont été conviés au thé dansant organisé par la Ville et le CCAS. Animé par un DJ, l'évènement s'est déroulé à la salle Philippe Prévost.



## WEEK-ENDS DES 9-10 & 16-17 DÉCEMBRE



### MARCHÉ DE NOËL

C'était l'évènement phare de cette fin d'année 2023 : le marché de Noël sur la nouvelle place Philippe Prévost. Les festivités se sont déroulées sur deux week-ends et ont réuni des milliers de personnes autour de nombreuses animations, de la patinoire et d'une soixantaine d'exposants.

## JEUDI 11 JANVIER

### GALETTE DES ROIS SENIORS

Pour la nouvelle année, les seniors ont été invités à partager une galette des rois lors d'un thé dansant. Par ailleurs, la Municipalité est heureuse de constater que, depuis les quartiers d'été, les seniors triellois sont de plus en plus nombreux à participer aux activités du CCAS. L'équipe les en remercie !



## DU 12 AU 21 JANVIER

### THÉÂTRE "L'ANTICHAMBRE"

L'année a débuté sur les chapeaux de roues avec les Comédiens de la Tour ! Ils étaient de retour sur la scène du théâtre avec «L'Antichambre». Des dialogues ciselés, des répliques pertinentes, sarcasmes, moqueries et la magnifique plume de Jean-Claude Brisville ont offert un trio historique passionnant !

# Ça s'est passé en janvier/février

## DIMANCHE 14 JANVIER



### VŒUX 2024

Pour célébrer la nouvelle année, le maire Cédric Aoun et son équipe ont eu le plaisir d'inviter les Triellois à partager un moment convivial autour de la traditionnelle galette des rois.

## VENREDI 26 JANVIER

### MAQUISARD

Jean-Philippe Bêche, comédien, auteur et metteur en scène reconnu, était sur les planches du théâtre Octave Mirbeau pour une représentation exclusive de sa dernière pièce : Maquisard. Face à un public nombreux, l'acteur qui multi-interprétait les différents rôles s'est vu féliciter sous un tonnerre d'applaudissements. Dans le cadre du devoir de mémoire, une séance a été dédiée aux collégiens des Châtelaines.

## JEUDI 18 JANVIER

### NUIT DE LA LECTURE

La bibliothèque a organisé une soirée à thème littéraire dans le cadre de l'évènement national des Nuits de la Lecture sur le thème « Faire corps », en partenariat avec les Comédiens de la Tour.

## JEUDI 24 JANVIER



### INAUGURATION MINI BUS

Le Maire Cédric Aoun, Catherine Evano (adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales) et l'équipe du CCAS ont convié les commerçants ayant contribué au nouveau flocage du minibus des seniors autour d'un petit-déjeuner salle Philippe Prévost.

L'occasion de renouveler nos remerciements à : Auchan supermarché Triel, Acier Tôle Fer (ATF), Orpi Agence Rive de Seine, Entendre, APEF services à la personne, Boucherie RS, ATTP et La Très Belle (TRBL).

### SORTIE BOWLING SENIORS

La sortie au bowling d'Orgeval a rencontré un franc succès. Une nouvelle édition sera organisée. Les inscriptions au CCAS sont en constante augmentation depuis le dernier semestre 2023.

## DU 1<sup>ER</sup> AU 4 FÉVRIER



### BIENNALE DE DANSE

Grande première pour le service culturel qui s'est associé à la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise pour la troisième édition de la biennale de danse « Sur quel pied danser ? ». Deux événements phares ont été organisés pour l'occasion : une exposition d'artistes de l'association CréaTriel rythmée par des performances (danse, musique, conte) et un spectacle BreakBarok par la compagnie BoxCrew 93 d'Aniss Orblin, danseur, entrepreneur et professeur de l'école municipale de Danse.

## SAMEDI 10 FÉVRIER



### NOUVEL AN CHINOIS

Évènement de ce début d'année a réuni de nombreux Triellois malgré le temps pluvieux. Après la traditionnelle cérémonie d'ouverture des yeux du Dragon par le maire, les festivités ont commencé ! Danses traditionnelles, défilé, restauration exotique, spectacle d'arts martiaux chinois... Avec la présence exceptionnelle de Jessy Lee, étoile montante du kung-fu.

## DIMANCHE 4 FÉVRIER

### JOURNÉE SPORTIVE

La dernière édition de la journée spéciale self-défense entièrement gratuite et désormais mensuelle a, une nouvelle fois, rencontré un franc succès. Toujours deux sessions au programme : cours d'auto-défense féminine et sports de combat pour ados, encadrées par la police municipale dans le cadre de sa politique de police de proximité.



## DU 18 AU 25 FÉVRIER

### STAGES DE FORMATION Bafa

La Ville, en partenariat avec l'IFAC, a organisé un stage de formation au Bafa pour accompagner les Triellois animateurs en herbe déterminés dans leur projet professionnel.

# Éducation canine avec Sandrine Vespa

Educatrice comportementaliste canine, Sandrine travaille avec une approche bienveillante, amicale et réconciliante.

Du projet d'adoption aux visites de chat à domicile, Sandrine propose différents ateliers tels que l'accompagnement (à domicile, en forêt ou en ville, avec ou sans congénères), le mantrailing (activité où le chien suit les traces d'un humain pour le rechercher) ou bien encore des ateliers à destination des chiots « comme des grands » ou des seniors.



Crédit photo : Sandrine Vespa



📞 06 81 78 93 44 - [www.humanimaleducation.com](http://www.humanimaleducation.com)

📱 humanimaleducation 📷 humanimal\_education



# Restaurant-bar le Copacabana



Le Brésil s'invite à Triel avec l'ouverture de ce nouveau restaurant-bar brésilien.

Vous pourrez y déguster des spécialités traditionnelles (feijoadas, picanha, pão de queijo) ou bien encore une sélection de délicieux cocktails aux fruits exotiques.



## SUR PLACE OU À EMPORTER

📍 Place Philippe Prévost, Triel-sur-Seine

📞 06 69 35 97 88 - [www.restaurant-bresilien.fr](http://www.restaurant-bresilien.fr)

📷 [lecopacabana77](https://www.instagram.com/lecopacabana77)

**DU MARDI AU SAMEDI**

de 11h30 à 14h30

et de 18h30 à 22h30

**FERMÉ LE LUNDI ET LE DIMANCHE**

À partir du printemps et des beaux jours :  
du mercredi au dimanche

(les horaires seront mis à jour sur internet)



# La retoucherie s'installe définitivement place Philippe Prévost

Face au succès de ce commerce attendu par bon nombre de Triellois, la Municipalité a décidé d'accueillir de façon permanente Ersen et son équipe.

Une entreprise familiale déjà plébiscitée par des clients conquis par leur travail impeccable, rapide, propre et soigné.

C'est l'adresse incontournable pour tous vos travaux de couture et de repassage.



📍 Place Philippe Prévost, Triel-sur-Seine

☎ 07 58 64 12 92

📱 Retoucherie-Triel-Sur-Seine

**MARDI, JEUDI ET VENDREDI**

de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

**LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI**

de 10h à 12h et de 15h à 18h30

**FERMÉ LE DIMANCHE**



# Restaurant Atlas Traiteur



Bienvenue à l'équipe de l'Atlas Traiteur qui nous embarque pour un voyage culinaire en provenance d'Orient.

L'Atlas propose des plats traditionnels savoureux (couscous, tajines...) sur place le midi mais aussi à emporter ou en livraison.

## SUR PLACE OU À EMPORTER

📍 119 rue Paul Doumer, Triel-sur-Seine

☎ 06 95 27 84 80

**DU MARDI AU SAMEDI**

de 11h à 14h30 puis de 18h à 21h30

*(uniquement en livraison le soir)*

**DIMANCHE**

de 10h30 à 15h30

**FERMÉ LE LUNDI**

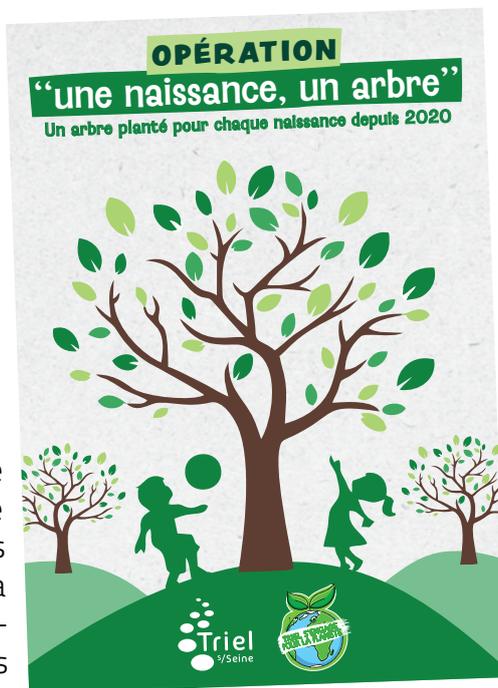


# Opération « une naissance, un arbre »

A compter de 2024 et pour chaque naissance depuis 2020, la Ville propose aux parents triellois d'inscrire leurs nouveau-nés à l'opération « une naissance, un arbre ».

L'enfant devient alors le parrain d'un arbre planté qui porte son prénom, geste symbolique pour contribuer à la préservation de notre nature. Ainsi, **pour la période 2020-2023, 619 arbres vont être plantés dans la forêt de L'Hautil.** La cérémonie de plantation se déroulera dans le courant du mois de mai.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la préservation de la forêt de L'Hautil touchée par la maladie de l'encre. Ainsi, comme ce fut le cas pour la forêt de Montmorency, la coupe pure et simple des arbres malades a été dans un premier temps le meilleur moyen de contrecarrer la propagation de cette déficience, celle-ci provient d'un champignon qui parasite les châtaigniers par les racines et qui menace dès lors les chênes. Cela



relevait également d'une question sanitaire car la maladie peut se révéler dangereuse pour l'Homme. Il en allait donc de la sécurité des promeneurs.

C'est pourquoi la Municipalité donne le la avec le slogan « Régénérer le poumon vert de notre ville » qui réaffirme son ambition de préparer les bois de L'Hautil aux grands enjeux climatiques de notre siècle.

En effet, à l'instar d'autres communes du département, une campagne de replantation à titre expérimental est déjà prévue afin d'élaborer la forêt de demain pour anticiper le climat à l'horizon 2050.

Triel-sur-Seine souhaite vivement s'inscrire dans ce projet en vue de préserver la richesse de notre forêt.

## Collecte du verre : campagne de dotation de bacs

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la collecte du verre en porte à porte, la Communauté urbaine entreprend une campagne d'envergure de dotation en bacs de 120 L en lieu et place des contenants actuels jusqu'au 12 avril.

► **Vous avez de la place pour accueillir le nouveau bac** : vous n'avez aucune démarche à faire. Votre bac sera déposé devant votre domicile par le prestataire SULO. Il est recommandé de le rentrer dès que possible.

À réception du nouveau bac, **l'ancien ne sera plus accepté à la collecte.** Vous pouvez soit lui trouver un autre usage, soit le déposer en déchèterie.

► **Vous n'avez pas assez de place** : appelez dès maintenant le 08 00 10 04 63 pour ne pas le recevoir (numéro gratuit, du lundi au vendredi, de 8h à 18h) et déposez vos verres dans les bornes d'apport volontaire à disposition.

Retrouvez toute l'actualité des déchets sur : [www.gpseo.fr](http://www.gpseo.fr)



**INFOS DÉCHETS**

**01 30 33 90 00**

**DU LUNDI AU VENDREDI  
de 9h à 12h et de 14h à 17h**

# La sécurité au cœur des préoccupations

A la suite des récents évènements survenus dans les quartiers des Châtelaines et Jean de La Fontaine, la Ville a organisé le 25 février dernier une réunion publique d'information sur les différents dispositifs mis en œuvre. Elle s'est déroulée en présence du maire, d'un commissaire de la police nationale, du responsable de la police municipale et d'une société spécialisée dans la vidéoprotection.

Une série d'incivilités (vols, dégradation de véhicules, incendies...) a frappé principalement deux quartiers de Triel depuis début décembre. La Municipalité s'est donc mobilisée pour assurer son engagement auprès des Triellois.

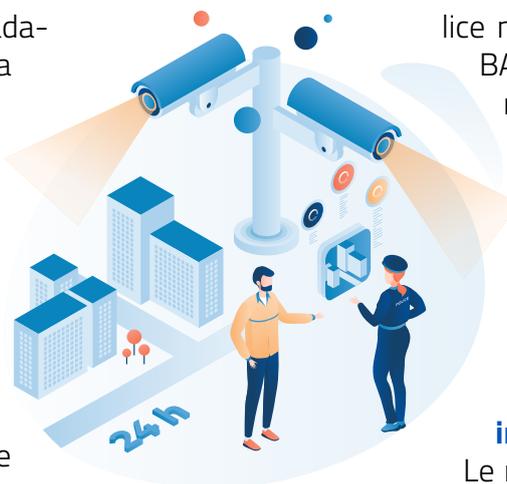
Ainsi, des patrouilles régulières de nuit et des opérations coordonnées ont été mises en place avec la police nationale et la police municipale. Cette dernière a d'ailleurs adopté une organisation spéciale en décalant les horaires des effectifs afin de couvrir une plage plus large et a effectué des enquêtes régulières auprès du voisinage.

De plus, une société de sécurité a été dépêchée sur place ponctuellement et une ligne téléphonique (06 23 53 65 46) a été dédiée pour plus d'efficacité et de rapidité d'intervention.

Enfin, la Ville a aidé les riverains dans leurs démarches éventuelles en leur mettant à disposition un courrier spécifique à envoyer à leurs assurances pour justifier la situation.

Aussi, l'application illiwap a été mise en service et offre la possibilité de réaliser un signalement de sécurité en temps réel.

Prochainement, la Municipalité va poursuivre ses objectifs. D'abord sur le plan humain, par la création de référents de quartiers, la mise en place d'une société sécurisée de manière ponctuelle et le renforcement en continu de la coopération entre la po-



lice municipale, la police nationale et la BAC. Sur le plan matériel, un certain nombre de dispositifs sont également en cours de développement tels que l'installation de pièges photographiques et la création d'une **subvention de 100 € pour l'implantation de caméras chez les particuliers.**

## Des caméras nomades contre les incivilités

Le maire, Cédric Aoun, a attiré l'attention du Préfet sur la situation et a sollicité une autorisation pour la mise en place d'un plan exceptionnel de vidéoprotection par le biais de caméras nomades sur le territoire communal.

Ces caméras permettent la prise de photos à chaque passage devant l'objectif, contribuant ainsi à l'identification plus facile des auteurs d'infraction.

En complément, la Municipalité a obtenu une **subvention de 80 000 €** auprès de la Préfecture pour lutter contre les dépôts sauvages, nombreux dans le secteur. Celle-ci a permis l'achat d'un véhicule et d'équipements de voirie ainsi que la location de caméras auto-verbalisatrices dotées d'intelligence artificielle et conformes au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD).

### INFORMATIONS

Police municipale - 12 rue de L'Hautil  
01 39 70 27 00 - [police.municipale@triel.fr](mailto:police.municipale@triel.fr)

## REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES DE LA RÉSERVE COMMUNALE !

### VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER POUR VOTRE VILLE ? VOUS ÊTES MOTIVÉ ?

Devenez acteur de votre sécurité et rejoignez les bénévoles de la Réserve communale de sécurité civile. Cette dernière permet au maire de mobiliser des moyens humains complémentaires pour renforcer bénévolement les services municipaux, en prévention pendant les évènements ou lors de situations exceptionnelles. Soyez acteur de votre sécurité et signalez-vous comme volontaire à [reserve.communale@triel.fr](mailto:reserve.communale@triel.fr)



# La restauration scolaire à l'étude

Dans l'objectif de répondre au mieux aux attentes des familles et aux besoins des enfants, la Municipalité a lancé une enquête concernant la restauration collective, sujet important du mandat. **Focus sur les retours des enfants.**

La restauration scolaire permet de répondre à des enjeux importants pour les enfants :

- Une alimentation variée et équilibrée est essentielle pour maintenir les enfants en **bonne santé** et prévenir certaines maladies, dont l'obésité. Il est conseillé de manger plusieurs fruits et légumes par jour intégrés dans les menus du déjeuner et du goûter.
- Le restaurant scolaire permet aux enfants de découvrir de nouveaux produits, de faire **le lien entre l'agriculture et l'alimentation** et d'apprendre à

consommer des produits de saison. Les personnels de restauration sont attentifs au comportement des enfants pendant les repas et les invitent à goûter les plats, même si, a priori ils n'aiment pas.

- Enfin, plusieurs facteurs répondent partiellement aux **enjeux de développement durable** : le choix d'un menu sans viande dont bénéficie un enfant sur six, les aliments bio composant au moins 20% des menus (loi EGALIM 2), le recours à davantage de fournisseurs et de produits locaux.

## QU'EN PENSENT LES ENFANTS ?

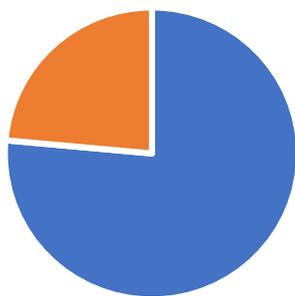
Les écoliers ont reçu un questionnaire pour exprimer leurs avis. **629 enfants ont répondu** dont :

Hublins	JdF primaire	JdF maternelle	Jules Verne	Camille C. prim.	Camille C. mater.
225	129	68	82	85	40

Les questions portaient sur leur appréciation des plats, les quantités servies ainsi que sur des améliorations éventuelles.

### ► Aimes-tu manger à la cantine ?

Une grande majorité d'enfants aiment manger à la cantine. Les CP en général apprécient davantage la restauration scolaire que les plus grands.



■ OUI ■ NON



### ► Qu'est-ce que tu aimes manger à la cantine ou que tu n'aimes pas ?

**J'aime :** le poulet, les pommes noisettes, les beignets de brocolis, les lasagnes.

**Je n'aime pas :** les épinards, les haricots verts, la ratatouille, le poisson.

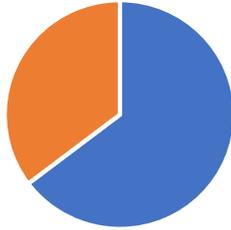
### ► Qu'est-ce que tu aimerais manger à la cantine ?

Réponses les plus fréquentes : des hamburgers, des frites, des tacos, des pizzas, du coca, des glaces...

### ► Es-tu servi suffisamment ? Si non, demandes-tu à être resservi ?

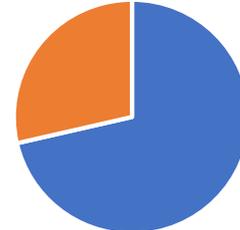
2/3 des enfants estiment être servis suffisamment. Seulement 70% d'entre eux demandent à être resservis et l'étude a révélé que beaucoup n'osent pas demander. En effet, ils ne savent pas qu'ils peuvent être resservis ou ils estiment qu'ils n'ont pas le temps.

J'ai assez à manger dans mon assiette



■ OUI ■ NON

Je demande à être resservi



■ OUI ■ NON

### ► Que proposes-tu pour améliorer les repas ?

Réponses les plus fréquentes : passer de la musique, améliorer la décoration, pouvoir se mettre où on veut avec les copains, des repas à thèmes.

## LES ACTIONS D'AMÉLIORATION

La Municipalité a complété cette enquête auprès des enfants par des questionnaires plus précis remis aux parents concernant les plats, la durée des repas, l'incitation à goûter, la chaleur des plats ou encore l'ambiance générale et la propreté des locaux. Toute remarque complémentaire a été prise en compte par le service Éducation dans le but d'améliorer le service rendu.

Par ailleurs, des actions de formation des personnels sont menées et des retours fréquents sont réalisés auprès du prestataire. Une collaboration accrue est mise en place avec les représentants des parents d'élèves et le personnel est fortement impliqué dans la réflexion.

# Les accueils de loisirs en mode vacances

Retour sur les aventures des enfants triellois pendant les vacances d'hiver aux accueils de loisirs.



## LES CHÂTELAINES

80 enfants de 3 à 6 ans ont été accueillis cet hiver au centre des Châtelaines.

Des ateliers cuisine, des jeux, des activités et des expériences autour du chaud et du froid mais aussi des sorties à la patinoire, au cinéma et à Gulli Parc étaient au programme. Point d'orgue de ces vacances : la journée spéciale sports d'hiver et Mardi gras.

## RÉMI BARRAT

Le centre Rémi Barrat a, quant à lui, accueilli 96 enfants de 6 à 11 ans sur le thème « Le jeu sous toutes ses formes ». A cette occasion, deux journées ont été organisées autour des jeux en bois et des jeux de société sortant de l'ordinaire. Aussi, des journées spéciales ont eu lieu sur différents thèmes : casino, fashion week, Mardi gras et ont été appréciées de tous. De même que la soirée jeux parents/enfants.



# Un budget 2024 équilibré dans un contexte difficile

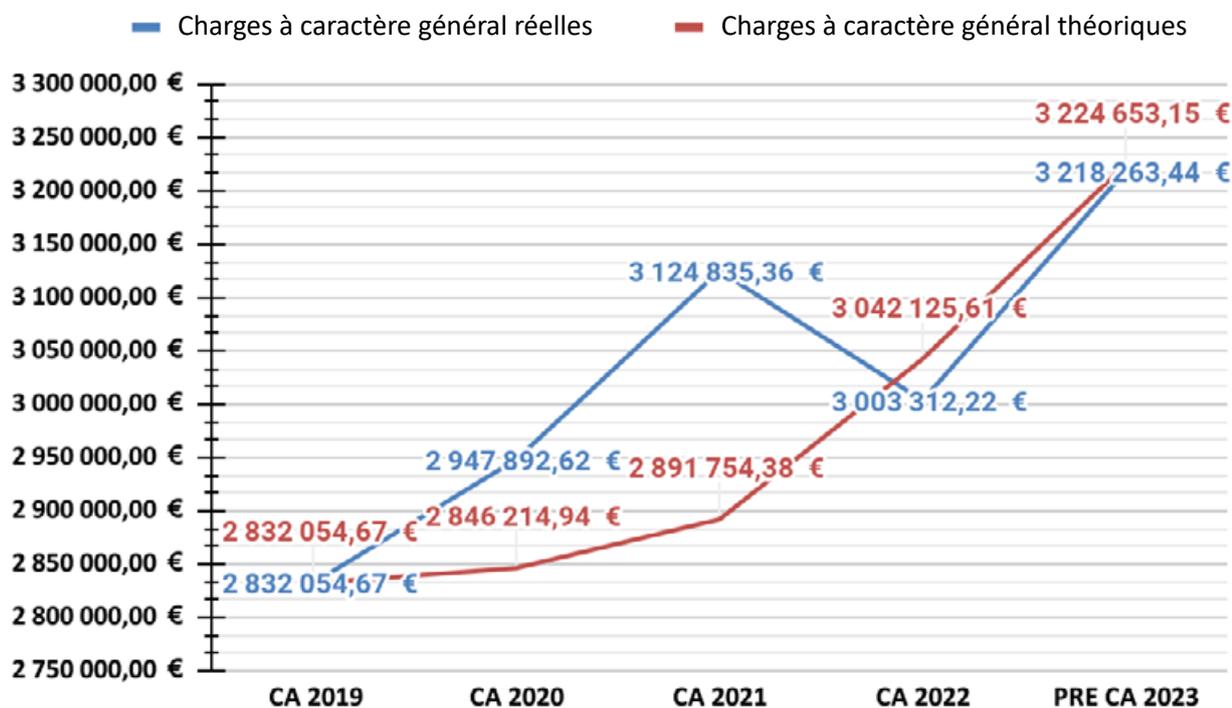
**0%**  
d'augmentation  
d'impôts

Le budget présenté lors du débat d'orientation budgétaire en Conseil municipal le 6 mars dernier compte un montant de 10,78 M€ en investissement et 17,49 M€ en fonctionnement (soit 28,28 M€ au total). Il sera soumis à l'adoption début avril et ne prévoit aucune augmentation de la part communale des impôts.

Après une année 2023 marquée par une inflation exceptionnelle, notamment dans le domaine de l'énergie et des denrées alimentaires, le budget 2024 restera soumis à ces fortes pressions et à des incertitudes liées au contexte actuel.

## LES EFFETS DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ET DE L'INFLATION

### Évolution des dépenses de fonctionnement CA 2019 - pré CA 2023



+96 k€ d'augmentation des prestations de services, -7 k€ en consommation d'eau, +81 k€ en électricité, -12 k€ en consommation de carburants. **Soit un total de +158 k€ de frais supplémentaires en 2023 !**

Des mesures budgétaires compensatoires ont été prises pour limiter ce montant :

- l'entretien courant du patrimoine communal
- la création du service « Entretien de l'espace public »
- le développement du service Transport

L'optimisation des recettes de fonctionnement, la revalorisation des valeurs locatives, la réduction des frais de fonctionnement, le maintien du coût des frais de personnel permettent de poursuivre la progression déjà engagée l'année dernière et de garantir la stabilité financière de la Ville. Il est nécessaire pour l'équipe municipale de poursuivre l'optimisation des recettes et la maîtrise des dépenses pour contrebalancer l'inflation.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**En 2023, les subventions représentent 1,4 M€ de recettes d'investissement contre 1,2 M€ en 2022. La Ville reste proactive dans la recherche pour financer ses projets.**

## IMPÔTS

**Dans la continuité depuis le début du mandat, 2024 sera une nouvelle année avec 0% d'augmentation du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.**

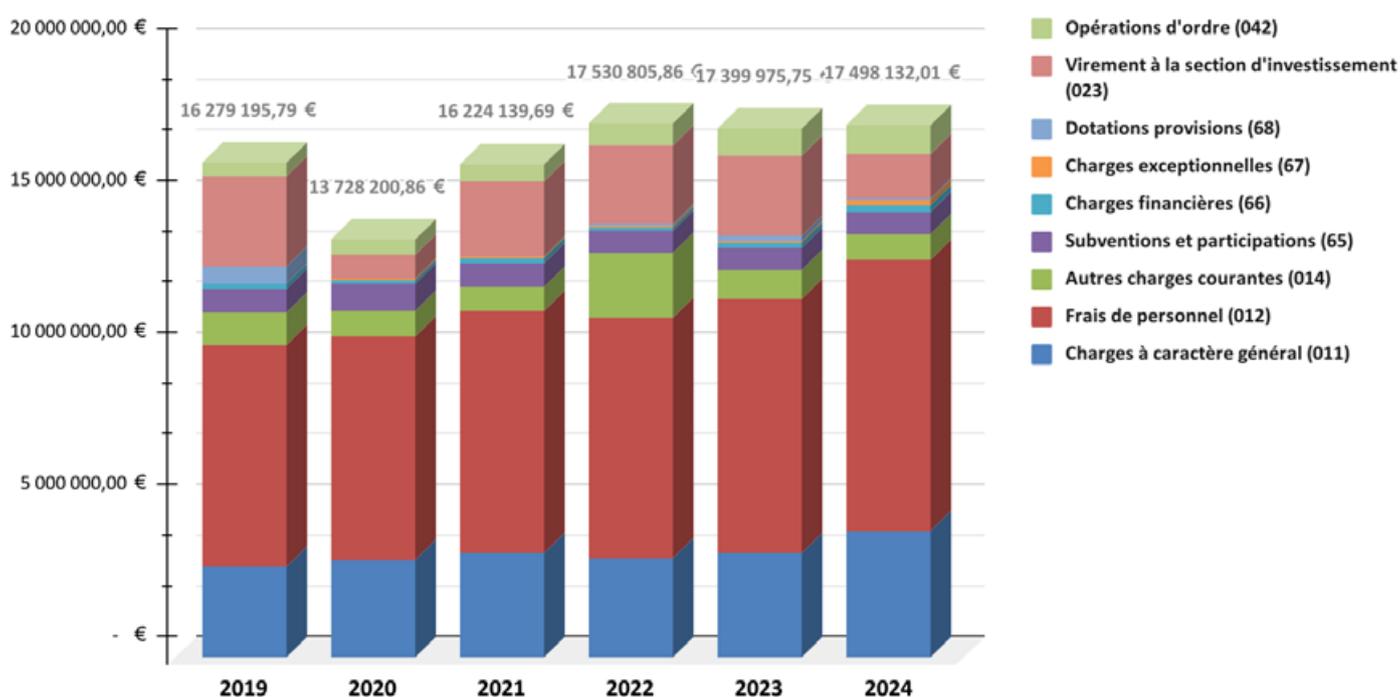
Cependant, les valeurs locatives cadastrales qui servent de base au calcul des impôts locaux sont revalorisées chaque année par l'État au 1<sup>er</sup> janvier, dans la même proportion que la hausse des prix à la consommation constatée l'année précédente.

Or, ces derniers ont augmenté de près de 3,9% en 2023, ce qui a entraîné une revalorisation équivalente des valeurs locatives au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Mécaniquement, tous les propriétaires verront donc leur taxe foncière augmenter de 3,9%.

Cette hausse devrait avoir pour conséquence **l'augmentation des recettes de fonctionnement de la mairie à hauteur de 622 k€ par an.**

## UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONTRÔLÉ...

### Dépenses de fonctionnement 2019-2024 de BP à BP



Dans un contexte tendu, la Municipalité est parvenue à maintenir le service rendu aux administrés.

**Le budget de fonctionnement est arrêté cette année aux alentours de 17,49 M€.**

Les charges à caractère général étaient de 3,394 M€ en 2023 contre 4,123 M€ budgétés en 2024.

Les facteurs d'évolution des charges à caractère général sont :

- L'augmentation du coût des matières premières.
- L'optimisation des dépenses courantes de fonctionnement.
- La suppression des frais de transport collectif (bus scolaire).
- La montée en compétence des agents pour limiter l'appel aux entreprises extérieures et réaliser les travaux en régie.
- La réduction des dépenses de fonctionnement par

l'installation de panneaux photovoltaïques, le remplacement de matériel énergivore et divers travaux d'isolation.

Les produits issus des prestations de services sont estimés pour l'exercice 2024 à 2,154 M€, un montant en augmentation par rapport aux recettes encaissées en 2023 qui étaient de 1,628 M€.

Cette hausse est due en partie à l'augmentation des tarifs du scolaire et périscolaire à compter du mois de septembre, mais également au remboursement prévu pour la reprise de compétence de la voirie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Malgré l'inflation et une baisse en 2023, les droits de mutation restent dynamiques. La commune a perçu au titre de l'exercice 2023 environ 705 k€. Le principe de prudence dans le cadre des prévisions des droits de mutation amène à budgéter 750 k€ pour l'exercice 2024.

Par ailleurs, les dernières années ont été marquées par des décisions gouvernementales de mesures de ressources humaines visant à accompagner le pouvoir d'achat des agents publics mais sans compensation, entraînant donc un surcoût pour la Ville.

En effet, avec les augmentations régulières du SMIC et du point d'indice, les charges de personnel pour 2024 devraient augmenter à hauteur de 8,950 M€ contre 8,176 M€ prévus en 2023 (+774 k€).

### ... AVEC DES RECETTES OPTIMISÉES

Les recettes en fonctionnement ont été réalisées conformément à la prévision budgétaire avec une légère augmentation : 15,408 M€ de recettes prévues contre 15,607 M€ (hors excédent) réalisées, **soit un excédent de 199 654 €**.

#### EN 2024 :

➤ La dotation globale de fonctionnement, dotation la plus importante versée par l'État aux collectivités territoriales, a été revalorisée et devrait augmenter à hauteur de 540 k€.

➤ La poursuite de l'optimisation de la gestion du foncier et la gestion du patrimoine amènent à budgéter 393 k€ de recettes (contre 297 k€ au compte administratif provisoire 2023).

➤ La révision des valeurs locatives de 3,9% en 2023 devrait en partie augmenter les recettes de fonctionnement de la mairie à hauteur de 622 k€ par an.

L'équipe municipale optimise ses recettes de fonctionnement par différents biais :

- le développement du parc de logement locatif communal,
- les redevances d'occupation du domaine public,
- le remboursement des travaux suite à la reprise de la voirie.

La diminution des frais de fonctionnement, associée à la dynamique d'optimisation des recettes, permet de dégager une épargne brute satisfaisante et proche de **1,6 M€ en 2024**, contre 1,4 M€ en 2023.

Depuis 2020, l'important travail d'optimisation permet de garder des recettes de fonctionnement élevées, estimées pour 2024 à hauteur de **16,8 M€** (hors excédent).

## RÉPARTI

Matériel divers, mobilier, outillage

0,4%

Acquisitions foncières

26,6%

Matériel informatique, télécommunications

8,9%

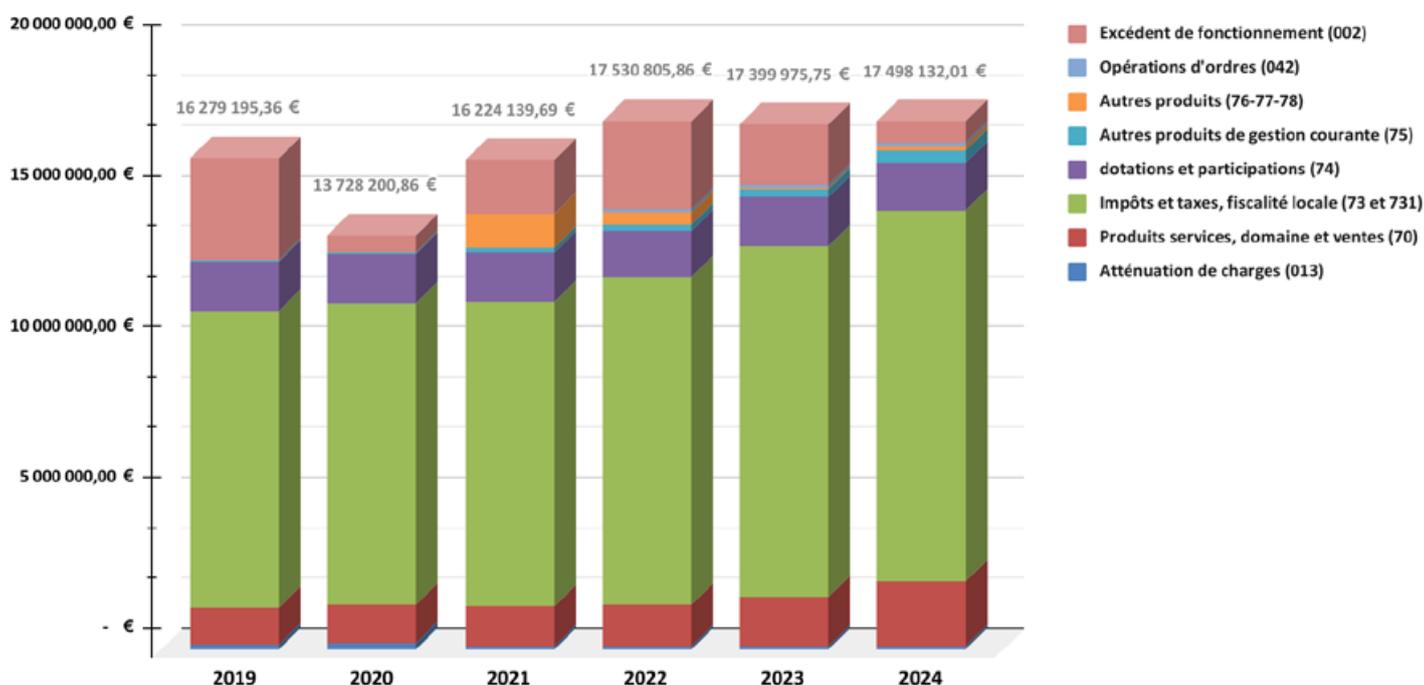
Parc automobile / Matériel roulant

2,2%

Construction ateliers municipaux

13,3%

### Recettes de fonctionnement 2019-2024



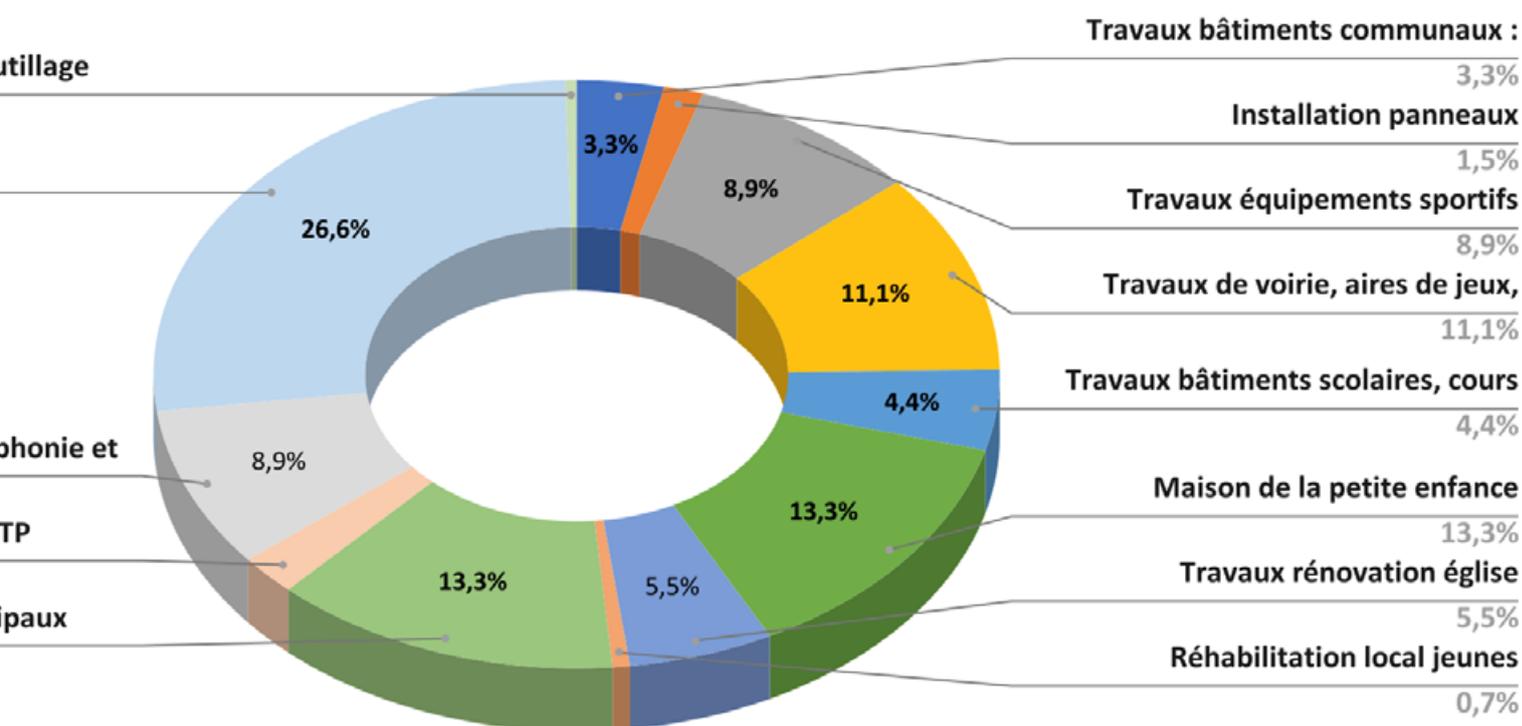
## UN BUDGET D'INVESTISSEMENT RÉALISTE

Des projets de grande ampleur ont été concrétisés en 2023 : la place Philippe Prévost, la rénovation du COSEC, l'ouverture de la Maison de maître, l'extension de l'école de L'Hautil... Par conséquent, les dépenses d'investissement ont été plus importantes que prévues à cause de l'augmentation importante des coûts de construction. Certains projets ont donc

dû être reportés tels que la construction du pôle culturel et la construction du complexe au parc municipal.

En 2024, d'autres projets structurants sont en passe de voir le jour notamment le local jeunes, la Maison de la Petite enfance ou encore le chemin des Picardes.

## TION DES DIFFÉRENTS INVESTISSEMENTS POUR 2024



En 2024, le **budget d'investissement est estimé à hauteur de 10,78 M€.**

Le montant des **dépenses d'investissement** inclut :

- 449 k€ de subventions d'équipement versées.
- 959 k€ d'emprunts.
- 4 M€ d'immobilisation corporelles (matériel informatique et mobilier, travaux sur les bâtiments communaux et équipements sportifs...)
- Les subventions aux associations augmentent et celle versée au CCAS devrait atteindre 325 000 €.

Le remboursement en annuités de la dette est estimé à 1 147 k€ en 2024, décomposé en 952 k€ de capital comptable et 194 k€ d'intérêts.

L'exercice 2024 débute avec une dette de 12 148 k€ répartie en 12 financements.

Les **recettes d'investissement** comprennent :

- Les subventions d'investissement perçues par les partenaires institutionnels à hauteur de 760 k€.

- Le financement de la Ville à hauteur de 1,34 M€
- L'emprunt de 600 k€.
- Les dotations (fond de compensation TVA) à hauteur de 1 M€.
- Les cessions foncières de 1,24 M€.

Les ressources d'investissement de 2019 à 2023 sont essentiellement basées sur les fonds propres mais aussi sur la recherche.

En 2023, un important travail a été réalisé de manière à augmenter la part des subventions pour équilibrer ces ratios.

En effet, la recherche active de subventions a permis d'obtenir **2,145 M€ de recettes en 2023** pour un budget prévisionnel à hauteur de 1,424 M€ soit un **excédent de 721 k€** par rapport à la prévision.

Les dotations au budget primitif étaient estimées à hauteur de 762 k€, le réalisé est à hauteur de 822 k€, soit une plus-value de 60k€.

# La Ville travaille pour vous

Zoom sur les travaux réalisés depuis la parution du précédent Triel Mag.



## NOUVELLES BORNES ÉLECTRIQUES

Entrée de ville

La Ville continue le déploiement de sa mobilité avec l'installation de deux nouvelles bornes de recharge de voitures électriques en entrée de ville (1 avenue de Poissy, côté Carrières-sous-Poissy). Cette station de quatre points de charge haute puissance (deux points de charge allant jusqu'à 320 kilowatts de puissance et deux autres jusqu'à 160 kW) a été offerte par le Département, elle représente un coup nul pour la Commune. Un autre modèle financé par la Communauté urbaine GPS&O a également été installé sur le parking Jules Verne (derrière la mairie).



## NETTOYAGE

Jean de La Fontaine

La Municipalité recense depuis plusieurs semaines une recrudescence des dépôts sauvages, en témoigne la vague de déchets déposés dans le quartier Jean de La Fontaine. Elle a donc fait procéder au ramassage et au tri de ceux-ci mi-février.

Pour rappel, les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Le décret n°2010-671 du 18 juin 2010 à l'article R635-8 du code pénal classe en « **contravention de la 5<sup>e</sup> classe (jusqu'à 1 500 euros)** le fait de **déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser**, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une **épave de véhicule**, soit des **ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres** ou **tout autre objet** de quelque nature qu'il soit».



## VOIRIE

Avenue de la Forêt

À la suite d'un effondrement de chaussée survenu début janvier, la Ville a réalisé les travaux de remise en état de la voie avec la réalisation d'une rustine de 50 m<sup>2</sup>.

## RÉPARATION DE PORTAIL

Cimetière

Des travaux de mise en sécurité ont été entrepris mi-janvier sur le pilier du portail du cimetière. Une seconde phase de travaux sera réalisée ultérieurement avec la réfection totale du portail.



## PLANTATION D'ARBRES

École des Châtelaines

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville procède petit à petit à la végétalisation des cours d'écoles et autres établissements accueillant des enfants. Ainsi, la première phase avec la plantation de plusieurs essences d'arbres a eu lieu pendant les vacances scolaires dans la cour de la Maison de la Petite enfance, puis dans celle de l'école des Châtelaines. La prochaine intervention aura lieu au centre de loisirs Rémi Barrat.

# La voirie fait peau neuve

Auparavant dans les missions de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, la voirie est de nouveau une compétence gérée par la Municipalité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ainsi, celle-ci a lancé les campagnes de réparation des nids de poule début février.



 PARKING AUCHAN



 RUE DES FRÈRES LAISNEY



 BOULEVARD DE LA PETITE VITESSE



 RUE DU CORDON



 RUE D'ANDRÉSY



 CHEMIN DES GOUILLARDS

## ET AUSSI

rue des Réservoirs, rue des Créneaux, rue d'Écancourt, rue du Lieutenant Lecomte, rue Maurice Berteaux, rue Henri Durel, rue des Châtelaines, avenue Paul Alexis, chemin du Moulin, quai Auguste Roy, rue de Chanteloup, sente des Beuregards, avenue de la Forêt, chemin des Bois, rue Saint-Martin, avenue Galliéni, sente des Glaisières, sente des Murgettes, rond-point rue des Saussaies...

## INFO PRATIQUE

Faites vos signalements voirie via l'application **ill:wap** ! Les services organiseront les campagnes à venir en fonction des besoins notifiés (*voir page 20*)

# Restons connectés avec « illiwap » !

Actualités, agenda, annuaire, sondages, signalements... suivez gratuitement et sans inscription l'actualité de votre commune en temps réel sur votre smartphone !



## SOYEZ INFORMÉS EN SEULEMENT TROIS ÉTAPES :

- 1** Téléchargez l'application ILLIWAP sur :  
Google Play (Android), AppStore (iOS) ou App Gallery (Huawei)
- 2** Recherchez Triel-sur-Seine dans la barre de recherche de la page d'accueil de l'application ou scannez le QR code avec le lecteur en haut à droite
- 3** Suivez la commune en cliquant sur le bouton « S'abonner »

Et le tour est joué ! N'hésitez pas à l'ajouter à vos stations favorites en cliquant sur le cœur.

Tous les messages que vous recevrez de la part de la Ville seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

## SIGNALEZ SIMPLEMENT LES PROBLÈMES D'ENTRETIEN, DE VOIRIE ET DE SÉCURITÉ

Dans le cadre de la reprise de la compétence voirie par la Municipalité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'application dispose d'un module de signalement des dysfonctionnements sur la voirie (nids de poule, élagage, entretien, dépôts sauvages...).

### Comment ça marche ?

- Cliquez sur le mégaphone dans le menu en bas de votre écran.
- Puis sur le bouton « Envoyer un signalement » pour commencer.
- Renseignez la catégorie et la sous-catégorie du signalement.
- Indiquez la localisation du signalement.
- Prenez une photo.
- Ajoutez un commentaire au signalement.
- Renseignez vos coordonnées de contact.
- Acceptez le traitement des données personnelles.
- Envoyez le signalement.
- Suivez l'évolution du traitement de votre signalement.

Vous pouvez également signaler les problèmes liés à la sécurité, ils seront reçus par la police municipale.

Les services traitent les signalements reçus dans les meilleurs délais.

## INFO PRATIQUE

Téléchargez le guide d'installation de l'application, le guide d'utilisation et le guide du signalement sur [www.triel-sur-seine.fr](http://www.triel-sur-seine.fr)

# Et si on se (re)mettait au sport ?

Les Triellois souhaitant se mettre ou se remettre à la pratique d'une activité physique et sportive pour améliorer leur santé ou leur qualité de vie peuvent bénéficier de ce service proposé en partenariat avec la Maison de santé, labellisée Maison de Santé Pluridisciplinaire en 2023.

Mis en place en août 2022, ce dispositif **entièrement gratuit** a de multiples objectifs, tels que :

- Entretenir un maximum d'autonomie dans les activités de la vie quotidienne,
- Maintenir voire améliorer l'équilibre et réduire le risque de chute,
- Augmenter la résistance physique et intégrer une association proposant des activités de sport-santé,
- Stimuler l'activité cognitive et rompre l'isolement social.

Chaque séance dure environ une heure et est encadrée par des professionnels spécialisés : kinésithérapeutes (MKDE) et éducateurs sportifs certifiés prescriiforme, dont une certifiée « Activités Physiques Adaptées » (APA).

Tout participant doit avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité physique (délivré par le médecin traitant et/ou le service de médecine du sport de Saint-Germain).



**i** Renseignements : [seniors@triel.fr](mailto:seniors@triel.fr)  
Inscriptions : 07 77 30 57 13 pour obtenir un rendez-vous d'évaluation avec le kinésithérapeute.

## Des permanences pour vous accompagner

Le CCAS accueille un certain nombre de permanences à titre gratuit pour vous aider dans vos démarches. Récapitulatif des services proposés.

### ► TRAVAILLEURS SOCIAUX

Sur rendez-vous auprès du secteur d'Action Sociale au 01 30 83 68 36.

### ► MISSION LOCALE

Permanence « 1 jeune, 1 solution » qui vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Tous les lundis et mercredis, sans rendez-vous.

### ► PERMANENCE JURIDIQUE

Consultez en toute confidentialité un juriste sur des problématiques juridiques diverses (droit de la famille, droit du travail, droit pénal...)

Tous les mardis après-midi, sur rendez-vous auprès du CCAS.

### ► CONCILIEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous auprès du CCAS.

### ► ÉCRIVAIN PUBLIC

Il peut intervenir dans les domaines suivants : aide à la rédaction de courriers administratifs ou personnels, à la compréhension de courriers reçus, à la connexion sur des sites administratifs en ligne, à la rédaction de CV, de lettres de motivation et à la relecture de courriers.

Sur rendez-vous auprès du CCAS.

### ► AGENT DES FINANCES PUBLIQUES

De mars à juin, sur rendez-vous au 01 30 65 60 00.



#### EN SAVOIR PLUS

Centre Communal d'Action Sociale  
6 sente des Châtelets  
01 39 70 72 34 - [ccas@triel.fr](mailto:ccas@triel.fr)

# Noun, l'artiste trielloise avec plusieurs cordes à son violon

CAROLINE STENGER de son vrai nom, donnera un concert haut en acoustique sur la scène du théâtre Octave Mirbeau le vendredi 26 avril 2024 à 20 heures.



“ Ce sera une première à Triel pour cette Alsacienne, maman de deux enfants de 7 et 11 ans. 7 ans, c'est l'âge auquel Caroline commence le violon. Elle assiste à un duo de jeunes sœurs piano/violon et tombe immédiatement sous le charme de la sonorité singulière de cet instrument.

Après trois années d'enseignement à l'école de Musique, elle rejoint le conservatoire à l'âge de 10 ans. A sa majorité, elle rejoint l'orchestre philharmonique de Strasbourg où elle reste trois ans.

Un an après, elle obtient le premier prix du Conservatoire.

Afin de pouvoir concilier violon et vie personnelle, elle quitte le domicile familial et arrive à Paris en 2006.

Déjà aguerrie dans la pratique, elle débute ses premiers concerts dans le registre des musiques du monde grâce aux musiques Yiddish et tzigane découvertes à l'âge de 14 ans.

Caroline s'intéresse en parallèle à la musique électronique et commence à jouer en discothèque en mêlant tous ces univers.

En 2007, la musicienne crée un trio avec deux amis « Paris House Addict », c'est le début de la réalisation musicale. Elle écrit les partitions, élabore les struc-

tures des morceaux et commence à composer. Le public découvre alors le violon électronique, grandement méconnu à l'époque.

2017, c'est l'année où elle ressent le besoin de se renouveler et de changer d'identité artistique. C'est ainsi que naît son premier projet rock. Elle dit de ce projet volontairement écrit en français « pour faire honneur à la France » que « c'est le premier projet solo chant/violon où je m'assume vraiment en tant que chanteuse ».

Avec deux albums en groupe et un opus solo, « Rock the Violin » (sorti en 2023) à son actif, un projet fusion rock/jazz pour 2024 et un autre de rock chanté pour 2025, Caroline a une vie artistique très riche et mouvementée.

Toujours en déplacement, sa musique lui permet de faire le tour du monde : des Philippines à Bali en passant par le Maroc, Dubaï, l'Inde, la Côte d'Ivoire... et de faire ainsi connaître son art dans des lieux réputés.

Nous attendons donc avec impatience de la retrouver sur la scène du théâtre Octave Mirbeau, accompagnée de musiciens de renom. ”

Lien billetterie : [www.billetweb.fr/concert-forever-noun](http://www.billetweb.fr/concert-forever-noun)

[www.forevernoun.com](http://www.forevernoun.com) [f](https://www.facebook.com/forevernoun) [i](https://www.instagram.com/forevernoun) [forevernoun](https://www.instagram.com/forevernoun)

# La Fête du Livre revient

Tous les passionnés de lecture et amateurs de l'univers littéraire ont rendez-vous au parc municipal le samedi 1<sup>er</sup> juin, de 10h à 17h, pour la seconde édition de cet évènement culturel.

Après une première édition en plein air place Philippe Prévost l'année dernière, c'est le parc municipal et sa maison de maître qui accueilleront la Fête du Livre 2024, en partenariat avec la 9<sup>ème</sup> BD !

## LES TEMPS FORTS À NE PAS RATER :

► **Salon des auteurs** (romans, documentaires, BD, livres pour enfants...) : venez rencontrer et partager un moment d'échange avec de nombreux auteurs et repartez avec vos dédicaces.

► **Conférence** sur le thème de la patience, par Héliène Monnet.

► **Ateliers créatifs et animations.**

► **Stand de la ludothèque** (ateliers jeux).

► **Stand de présentation du kamishibai** en cours de réalisation par le centre de loisirs des Châtelaines.

**Et aussi**, les associations culturelles seront mises à l'honneur : Triel mémoire et histoire, Lions club, Créa'Triel...

L'occasion également de vous procurer les dernières nouveautés et les ouvrages des auteurs présents sur le stand de la librairie Histoire de Lire.

Par ailleurs, la Ville se réjouit d'accueillir **Christopher Calmann-Lévy**, représentant de la célèbre maison d'édition éponyme, comme parrain du salon.



**i CONTACT ET INFORMATIONS**  
06 19 45 36 06 - culture@triel.fr

# Cabaret poétique : un hymne à la vie à ne pas manquer !

Le samedi 8 juin à 20h30 au théâtre Octave Mirbeau, le service Culture vous propose « **Maintenant c'est plus pareil !** », le cabaret poétique en hommage à Boris Vian acclamé au Festival d'Avignon l'année dernière.

A travers ce cabaret, Frédéric Jacquot et Guillaume Nocture rendent hommage à ce grand artiste multi-talentueux (compositeur, auteur, interprète, musicien, romancier, peintre, critique musical...)

Pour cela, ils interprètent une série de poèmes et de chansons abordant des thèmes phares de l'œuvre du grand poète engagé qu'était Boris Vian.

Ils souhaitent par ce spectacle montrer la dimension intemporelle de ses sujets de prédilection : l'absurdité de la guerre, les lâchetés et le mercantilisme des



dirigeants dans ces conflits, la violence à l'endroit de la jeunesse, la position parfois peu enviable de la femme dans notre société et surtout l'amour et le quotidien tumultueux des rapports amoureux.

Tour à tour véhément et sarcastique mais aussi tendre, admiratif et toujours enclin à la rigolade, Boris Vian apparaît ici sous un jour à la fois intense, sérieux et immanquablement drôle !

**i INFOS ET RÉSERVATIONS :**  
06 19 45 36 06 - culture@triel.fr  
Tarifs : 10 € tarif plein / 5 € tarif réduit

## Cimetière : pensez au renouvellement de concession

Les sépultures sont concédées aux familles pour une durée fixée dans la convention de concession et désormais limitée à 15 ans renouvelable. Il est donc impératif de penser à la renouveler. Dans le cas contraire, elle sera reprise par la Commune.

A la fin du délai, le concessionnaire ou ses ayants-droits (conjoint, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants) doivent prendre attache avec le service funéraire de l'État civil de la mairie. La procédure est simple : le formulaire (disponible en téléchargement sur le site de la Ville, [www.triel-sur-seine.fr](http://www.triel-sur-seine.fr)) est à remplir et à transmettre complété au service État civil avec les pièces justificatives demandées :

- titre de concession originel
- justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, avis d'imposition, facture EDF...)
- une pièce d'identité avec photo et le cas échéant le livret de famille

### Reprise de la concession par la Ville

Faute de renouvellement dans le temps imparti, la commune peut procéder à la reprise de la concession et réattribuer le terrain à un autre concessionnaire. Ceci si la dernière inhumation remonte à plus de 15 ans et que les restes mortels ont été exhu-

més et, soit déposés dans un ossuaire, soit incinérés avec dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir (situé à l'entrée du cimetière à droite de l'entrée principale).

### INFOS PRATIQUES

- ▶ Si vous disposez d'une sépulture au cimetière de Triel-sur-Seine dont la concession est arrivée à terme ou si vous avez dans votre entourage des personnes dans cette situation, merci de contacter le service État civil par téléphone au 01 39 70 22 14 ou par courriel à [etat.civil@triel.fr](mailto:etat.civil@triel.fr).
- ▶ Les personnes qui n'ont pas la date d'échéance de leur concession ou qui ont connaissance de concessionnaires de sépultures délaissées sont également invitées à contacter le service.
- ▶ Par ailleurs, la Ville tient à rappeler que l'entretien des tombes et de leurs abords incombe aux titulaires des concessions. Le service municipal des Espaces verts n'assure que l'entretien des allées.

## Élections européennes

Les électeurs ont rendez-vous aux urnes le dimanche 9 juin prochain pour élire leurs représentants au Parlement européen à l'occasion des élections européennes.



**Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 3 mai 2024.**

Vous pouvez interroger votre situation électorale sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Pour rappel, les bureaux à Triel sont ouverts le jour du scrutin de 8h à 20h.

La carte et la liste des onze bureaux de vote sont disponibles sur le site internet de la ville : [www.triel-sur-seine.fr](http://www.triel-sur-seine.fr)

Vous ne pouvez pas être présent ou vous êtes dans l'impossibilité de vous y rendre ? Pensez au vote par procuration !

Désignez librement l'électeur (inscrit ou non sur la commune) qui votera à votre place dans votre bureau de vote. Deux modes de **demande de procuration électorale** :

- **Au format papier** directement dans une brigade de gendarmerie, un commissariat de police ou un tribunal judiciaire de votre domicile ou de votre lieu de travail.
- **En ligne** via le dispositif « Ma Procuration » sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)



### CONTACT ET INFORMATIONS

Service Etat civil

01 39 70 22 00 - [etat.civil@triel.fr](mailto:etat.civil@triel.fr)

**14 MARS****Le maire en direct**

📍 Facebook à 20h

**15 MARS****Soirée poétique "La grâce"**

📍 Espace Senet à 20h

**13 AU 17 MARS****Exposition Créa'Triel**

📍 Salle P. Prévost

**16 MARS****Soirée de la Saint-Patrick**

📍 Place P. Prévost à partir de 19h

**19 MARS****Commémoration**

📍 Cimetière à 11h

**21 MARS****Conférence pour les séniors  
"L'histoire de l'alimentation  
du Moyen Âge à nos jours"**

📍 Salle Grelbin à 14h30

**27 MARS****Visite pour les séniors de la  
Carrière des 15 Arpents**

📍 L'Isle Adam de 13h30 à 19h

**28 MARS****Atelier de Pâques  
pour les séniors**

📍 Salle P. Prévost de 14h à 17h

**29 MARS****Théâtre "Et pendant ce  
temps Simone veille"**

📍 Théâtre O. Mirbeau à 21h

**31 MARS****Chasse aux œufs**

📍 Parc Senet/Place P. Prévost

**6 AVRIL****Quizz and Show**

📍 Salle P. Prévost à 17h

**7 AVRIL****Journée sportive**

📍 Salle Grelbin à 10h et 14h

**Coupe Lumière**

📍 Théâtre O. Mirbeau à 14h30

**10 AVRIL****Visite du Château de Monte-  
Cristo pour les séniors**

📍 Le Port-Marly de 13h30 à 17h30

**25 AVRIL****Révision et test du code  
de la route pour les séniors**

📍 Salle P. Prévost à 14h

**26 AVRIL****Concert "Forever Noun"**

📍 Théâtre O. Mirbeau à 20h30

**27 AVRIL****Concert Flamenco**

📍 Espace Senet à 19h

**4 MAI****Troc livres**

📍 Bibliothèque de 10h à 17h

**4 & 5 MAI****Exposition "Triel bonsaï show"**

📍 Espace Rémi Barrat

**5 MAI****Journée sportive**

📍 Salle Grelbin à 10h et 14h

**8 MAI****Commémoration**

📍 Cimetière à 11h

**18 MAI****Salon du sport**

📍 Divers lieux

**23 MAI****Le maire en direct**

📍 Facebook à 20h

**24 MAI****Soirée dansante et paëlla  
pour les séniors**

📍 Espace Rémi Barrat à partir de 19h

**25 MAI****Cultur'Africa**

📍 Place P. Prévost de 10h à 19h

**30 MAI****Soirée littéraire  
"La gourmandise"**

📍 Espace Senet

**1<sup>ER</sup> JUIN****Fête du Livre**

📍 Parc municipal de 10h à 17h

**2 JUIN****Course de caisses à savon**

📍 Châtelines



**AGENDA COMPLET DES SORTIES  
SUR LE SITE DE LA VILLE**



**www.triel-sur-seine.fr**

## CARNET ÉTAT CIVIL

**NAISSANCES**

NICOLAZO Leona, Irène, Henriette	30/08/2023
FRIDI Lila, Brigitta, Gaëlle	17/11/2023
BOUDJEMIL Dawüd	17/11/2023
BIZIEN Aaron	24/11/2023
STALIN Titouan, Joël, Marc	25/11/2023
REPAUT Rayan	28/12/2023
BAKIRI ABEL Melvin	10/01/2024
NGOMA MUCCITELLI Liam	07/02/2024
MENDY Jean-Claude, Campeli	09/02/2024
BALDY Billie, Marie, Philippa	10/02/2024

**MARIAGES**

DÉRIC Brandon & AMSERAYE Lynda	16/12/2023
CAI Shuqin & FANG Yanhong	16/12/2023
GUILLANNEUF Arnaud & ADRET Isabelle	27/01/2024
KAMONE Zakaria & OULD CHEÏKH Lina	02/03/2024

**DÉCÈS**

CAMINADE Jacqueline, Geneviève	16/12/2023
BOCQUENET Nicolle, Josette, Jeannine	23/12/2023
SIMANOWSKI Astrid, Karin	15/01/2024
BÉDIER Alice, Myrtille, Gabrielle	18/01/2024
BELLEMÈRE Monique, Marie-Thérèse	24/01/2024

## •• Triel c'est Vous ! •••••

Leur seul objectif : TOUT BLOQUER

Les élus d'opposition réclament plus de sécurité dans la ville mais **ils votent CONTRE la subvention communale pour l'acquisition de caméras** par les particuliers.

Ils fustigent les décharges sauvages mais **ils votent CONTRE la contractualisation avec la société de traitement des déchets** et des dépôts sauvages.

**Voter CONTRE l'avance du budget** marque leur **MANQUE d'INTÉRÊT** pour les Triellois :

- L'agrandissement du colombarium, sujet régalien : BLOQUÉ

- La construction du Centre Technique Municipal mutualisant les 3 sites actuels et indispensable pour stocker le matériel de voirie : BLOQUÉE

- La finalisation de la Maison de la Petite Enfance : BLOQUÉE

- La rénovation thermique des écoles, la végétalisation des cours, les subventions pour des voyages scolaires... : BLOQUÉES

Néanmoins, notre équipe reste mobilisée aux côtés des agents pour améliorer votre quotidien dans une gestion maîtrisée des dépenses. La navette circule maintenant quotidiennement et relie L'Hautil au centre-ville, les campagnes contre les nids de poules s'enchaînent grâce à vos signalements dans illiwap, le travail de proximité de la police municipale se poursuit...

## •• Vivre Ensemble à Triel •••••

Chères Trielloises, chers Triellois,

*Vous soulevez des préoccupations importantes concernant la gestion de notre municipalité.*

Aujourd'hui, **le maire a perdu sa majorité** mais il **continue de gérer seul** les affaires et les finances de notre ville.

La **dette actuelle est de plus de 12 millions d'euros** avec 1 million de remboursement annuel sur 18 ans. La situation économique oblige à la prudence et emprunter à nouveau, comme le souhaite le maire, serait catastrophique pour notre commune et ses contribuables.

Le manque d'information, comme l'accès aux factures et aux preuves de paiement, **bloque notre capacité à exercer notre devoir d'élus**. Nous sommes responsables et nous devons être informés pour voter en conséquence.

Pourquoi **le maire demande la démission des élus ayant quitté son groupe**, alors que son rôle est de montrer l'exemple et de **travailler à la résolution des conflits** pour gérer la ville dans les meilleures conditions.

Pour nous, il est essentiel que les **élus travaillent ensemble** pour trouver des solutions constructives afin de **servir l'intérêt général**.

Hassan Ahssakou, Souad Bendjedou, Sophie Kerignard, Anne Laporte, Elisabeth Lesserteur, Line Wenzel

## •• Engagés pour Triel •••••

**A QUOI SERT UN CONSEIL MUNICIPAL ?**

Partout en France, il gère par ses délibérations les affaires de la commune. Après réflexion et débats, les élus décident ensemble de ce qui est le mieux pour leur ville.

À Triel, **le Maire confisque ce débat** : séances reportées, annulées, mépris et agressivité envers l'opposition, **décisions prises seul, sans consultation ni souvent même information du Conseil**.

Par exemple :

- exonération d'un an de loyer pour 2 commerces appartenant à la Ville, sans demander d'accord
- mise à disposition irrégulière d'un local municipal à une société privée
- travaux et investissements inutiles et coûteux, sans autorisation
- engagement de cabinets d'études ou de conseil, sans présentation des rapports
- passage en force sur des projets contestés.

Peu importe l'avis de vos représentants, le maire croit qu'être élu pour 6 ans lui donne tous les droits.

**Pourtant la concertation et le respect de la légalité ne sont pas un frein à l'efficacité invoquée...**

**Résultat : il a perdu la majorité.** Suite aux promesses non tenues, à l'endettement très augmenté et aux erreurs non assumées, les élus n'ont plus confiance en lui.

« Engagés pour Triel », vigilants et déterminés.

## •• Triel Autrement •••••

Jamais deux sans trois...

Les échanges acerbes sur les réseaux sociaux et les vives discussions lors du conseil municipal du 7 février entre le maire et sa 1ère adjointe confirment une nouvelle crise, la troisième en trois ans. Est-ce la crise de trop au sein de la majorité ?

Probablement, tant ce climat délétère est préjudiciable à la commune et ses habitants. Il illustre à nouveau l'isolement d'un maire qui décide seul dans la plus totale opacité depuis 2020, y compris sur des projets qui engagent Triel pour plusieurs décennies.

Cette situation doit cesser. Toutes les composantes du conseil municipal - majorité et minorités - sont-elles capables de se fédérer, avec les Triellois volontaires, pour proposer un projet et une gouvernance partagés, cohérente et efficace pour Triel ? Sont-elles capables de dépasser les intérêts particuliers pour se retrouver sur l'essentiel, l'intérêt des Triellois. Pour Triel Autrement, cette option s'impose afin de sortir de ce qui ressemble chaque jour un peu plus à une impasse. C'est ainsi que se créeront les conditions pour faire réussir notre ville et contribuer à valoriser son image, aujourd'hui dégradée.

triel.autrement@gmail.com

## •• Triel a du Talent ! •••••

Quel dommage...

Plus le temps passe, plus les instances municipales sont ternies de querelles et d'invectives qui ne laissent que peu de place au débat démocratique et un bien triste spectacle pour les triellois.

Ce climat devient irrespirable. Nous appelons de tous nos vœux à un apaisement de la situation pour le bien de la ville et des services.

Nous ne jugeons pas, nous ne prenons pas parti dans ces ruptures qui nous échappent.

Mais nous n'avons pas été élus pour cela ! Si nous nous sommes engagés c'est pour mener des projets pour la ville de Triel, pas pour la bloquer.

Difficile d'évoquer d'autres sujets tant ces tensions sont prégnantes, nous espérons sincèrement qu'un compromis puisse être trouvé qui nous permette de fonctionner jusqu'à la fin du mandat.

Nous restons toutefois positifs, même en ces temps troubles. Comme le dit le proverbe : *"Le chaos est rempli d'espoir parce qu'il annonce une renaissance"*, espérons qu'elle interviendra rapidement avant de bloquer l'ensemble de la machine municipale.

**Triel a du talent ! Jonas Maury & Mélody Sénat**

## •• Cyrille Arzel •••••

Pour Triel, avant tout...

Souhaitant une nouvelle dynamique pour Triel, je me suis engagé sur une liste municipale en 2020 ; Elu conseiller municipal d'opposition, j'ai observé avec un regard technique et financier critique le lancement de certains chantiers (démolition de la maison péril de l'entrée de ville, aménagement du parc de Triel avec rénovation du « château », du COSEC, de la Maison de la petite enfance...)

Globalement satisfait par la mise en œuvre des actions et opposant constructif, j'ai accepté la prise en charge de la délégation « Entretien de voirie » que je gère en relation avec les autres élus et les services municipaux sans diktat ni pressions mais avec le sentiment d'être écouté et entendu et j'ai voté favorablement pour l'avance budgétaire 2024 afin que les chantiers ne soient pas mis à l'arrêt et que les nouveaux équipements attendus (crèche) puissent ouvrir rapidement.

Cyrille ARZEL, Conseiller municipal

## •• Christèle Didierjean •••••

Texte non communiqué.

## •• Frédérique Maher •••••

Texte non communiqué.

Crédit photo : Shutterstock - BABEL



**CHAQUE JOUR,  
VOS EAUX USÉES SONT  
LAVÉES PAR LE SIAAP  
ET RENDUES PROPRES  
À LA SEINE ET À LA MARNE.**

Depuis 50 ans, l'action de votre service public d'assainissement a permis de multiplier par 10 le nombre d'espèces de poissons présentes dans la Seine et la Marne.\*

\*En 1970, seules 3 espèces de poissons étaient recensées dans la Seine et dans la Marne. Aujourd'hui, ce sont 34 espèces de poissons qui y sont recensées. Rendez-vous sur [siaap.fr](http://siaap.fr) pour plus d'informations.

Découvrez nos actions et nos engagements sur [siaap.fr](http://siaap.fr)

**SIAAP**  
Service public de l'assainissement francilien



Chez nous, l'Essentiel c'est vous

ACHAT • VENTE • LOCATION • ESTIMATION OFFERTE



Exclusivité

**TRIEL SUR SEINE**

**287 000 €**

En plein centre-ville, COUP DE CŒUR ASSURE, pour ce beau duplex atypique, belle hauteur ss plafond. Pièce de vie de 31m<sup>2</sup> avec cuisine ouverte, deux chambres, Salle d'eau, coin bureau. Poutres apparentes. Un extérieur privatif.

Honoraires charge vendeur. DPE D 160 Kwh/m<sup>2</sup>



Exclusivité

**VERNEUIL SUR SEINE**

**690 000 €**

Secteur prisé, à 2 pas des commerces, écoles, gare. Maison avec permis de construire accepté de 150m<sup>2</sup> habitables.

Grand séjour, cuisine ouverte, 4 chambres, SdE, SdB. Plans consultables.



**TRIEL SUR SEINE**

**374 000 €**

Secteur hyper résidentiel, proche gare, écoles à pieds; Maison individuelle. Entrée, séjour de 28 m<sup>2</sup> avec 3p. fenêtres accès terrasse. 3 chambres, 1 SdB, 1 SdE. Garage de 38 m<sup>2</sup>. Terrain clos de 613m<sup>2</sup>.

Honoraires charge vendeur. DPE : D 169 Kwh/m<sup>2</sup>



Exclusivité

**VERNEUIL SUR SEINE**

**650 000 €**

Emplacement idéal pour cette maison individuelle de 167m<sup>2</sup>. Ss sol total. A quelques mns du centre-ville, gare, écoles à pied. Entrée, séjour de 45m<sup>2</sup>, cuisine équipée 17m<sup>2</sup>, chambre, wc + L.m. A l'étage, 3 chbres, 1 SdB, 1 SdE. Combles aménagés.

Honoraires charge vendeur. DPE : E 327 Kwh/m<sup>2</sup>



Exclusivité

**TRIEL SUR SEINE**

**554 000 €**

Secteur prisé - maison individuelle - Entrée, séjour accès terrasse plein sud, cuisine dinatoire, 1 chambre, wc+L.m.

A l'étage : 3 chambres, SdB + wc - Ss sol total. Terrain 1947m<sup>2</sup>.

Honoraires charge vendeur. DPE : F 280 Kwh/m<sup>2</sup>



Exclusivité

**VERNEUIL SUR SEINE**

**1200 € CC**

A LOUER - Résidence de standing - ascenseur.

F3 séjour sur balcon, cuisine ouverte, 2 chambres, SdB.

2 places parking ss sol.

DPE C 70Kwh/m<sup>2</sup>



Exclusivité

**TRIEL SUR SEINE**

**219 000 €**

Coup de cœur - Centre-ville - résidence de standing - ascenseur F2 - Etat impeccable. Entrée, séjour accès terrasse, cuisine équipée, 1 chambre, SdE, wc séparé. 1 cave; 1box en ss sol.

Honoraires charge acquéreur. DPE D 196 Kwh/m<sup>2</sup>



Exclusivité

**VERNEUIL SUR SEINE**

**579 000 €**

Idéalement située, construction de qualité pour cette maison individuelle. Beau potentiel; Entrée, séjour, cuisine, 2 chambres, SdB. Ss sol rez de jardin, 2 chambres, SdE. Vue imprenable sur la vallée de la Seine - Terrain 1080 m<sup>2</sup>. Honoraires charge vendeur. DPE G 447 Kwh/m<sup>2</sup>

Toutes nos offres disponibles sur  
[www.lesentiel-immobilier.com](http://www.lesentiel-immobilier.com)

*Rejoignez-nous !*

Nos agences recrutent  
**un conseiller ou une conseillère  
indépendant(e)**

POUR POSTULER

**06 63 18 80 20**

[recrutement@lesentiel-immobilier.com](mailto:recrutement@lesentiel-immobilier.com)



Pour réussir votre projet immobilier,  
nous sommes là pour vous.

**TRIEL SUR SEINE**

152, rue Paul Doumer  
01 34 01 20 20

[triel@lesentiel-immobilier.com](mailto:triel@lesentiel-immobilier.com)

**VERNEUIL SUR SEINE**

30, bd André Malraux  
01 39 22 20 20

[verneuil@lesentiel-immobilier.com](mailto:verneuil@lesentiel-immobilier.com)

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

30 bis, rue du Vieil Abreuvoir  
01 39 21 10 10

[stgermain@lesentiel-immobilier.com](mailto:stgermain@lesentiel-immobilier.com)